**COMPTE-RENDU DE LA TROIXIEME REUNION BIMESTRIELLE 2019 DU CASH WORKING GROUP DU BURKINA FASO**

* Date : 14 juin 2019 de 9h à 12h
* Lieu : SE-CNSA
* Structures présentes : SE-CNSA, SP/CNPS, FAO, Banque Mondiale, Coordination de l’Inter consortia du FFU résilience, Action Contre la Faim, Croix Rouge-Burkina Faso

**Les messages clés de la réunion du Groupe/résumé des recommandations**

Mot de bienvenue de M. Traoré, au nom du SE/CNSA.  
OJ adopté sans changement en dehors de l’amendement et de l’adoption du CR de la 2ème réunion jugés réalisés.

1. **Analyse des modalités des transferts monétaires**

Après les salutations d’usage et l’amendement de l’ordre du jour, la parole a été donné à Michel SAVEL, Coordonnateur de l’Inter consortia du Fonds Fiduciaire d’Urgence (FFU) de l’UE pour faire une présentation sur la fiche de collecte des données relatives à l’analyse des modalités des transferts monétaires sur la période 2018-2019.

Les données collectées sur les montants distribués à travers les téléphones mobiles et autres mécanismes de transferts permettront au SP/CNPS et aux acteurs de comprendre la nomenclature des coûts (coûts fixes et coûts variables), les variations des coûts supplémentaires de transactions afin de négocier des meilleurs tarifs harmonisés avec les PSF. Cela permet également de mettre en exergue voire l’importance de cette modalité dans les interventions humanitaires au Burkina Faso et pourrait favoriser la mobilisation des ressources.

La fiche devrait collecter les informations sur des transferts (bénéficiaires, couvertures, montants, etc.) effectués à travers les réseaux mobiles. L’analyse a pour finalité d’obtenir un taux harmonisé fixé par les opérateurs mobiles avec l’ensemble des acteurs.

Pour ce qui est du bilan de l’année 2018 : 11 régions ont été touchées pour 151 000 bénéficiaires pour un montant d’environ 13 Milliards de FCFA. Le Projet Filets Sociaux Burkin Naong Sa YA de la Banque mondiale est en tête en termes de couverture.

Pour l’année 2019 : 9 régions touchées pour 116 000 bénéficiaires pour 14 Milliards.

Cette fiche peut toujours être alimentée pour une mise à jour pour les structures qui ne se verront pas dans sa base, surtout les partenaires américains.

1. **Check list Prestataire des Services financiers**

Ce point a été traité par M. OUEDRAOGO Boureima Lionel de la FAO.

Un check list des éléments pouvant jouer sur les coûts variables des TMs électronique a été présenté et discuté. Ces éléments seront intégrés dans la matrice et serviront de base de négociation avec les PSF.

Les principaux points à de prendre en compte, sont :

* L’enrôlement électronique / Fichier sécurisé ;
* La création de points itinérants ;
* Le préfinancement du montant à transférer ;
* Le délai de prise en compte des plaintes/réclamations
* La présence des prestataires sur le terrain lors de la supervision
* Le portefeuille électronique à conserver de manière permanente ;
* Le maintien du numéro actif par les opérateurs mobiles durant la période du projet.

Des échanges sur ce point il ressort quelques acquis mais aussi des difficultés.

Les coûts de transactions sont peut-être intégrés d’une façon ou d’une autre selon le contexte et l’environnement d’où l’importance de négocier les coûts et harmoniser le contenu.

Les coûts supplémentaires sont souvent liés aux frais de commission et frais de nivellement (ACF), l’achat des téléphones portables (Banque Mondiale) voire des puces (ACF), le préfinancement du montant à transférer, le délai de paiement, participation du PSF à quelques missions terrain (FAO), les frais logistiques, etc.

Ils sont souvent liés aussi au montant à transférer et au nombres de tranches (Croix Rouge burkinabè).

**Esquisse d’harmonisation des TM durant la prochaine période de soudure et l’assistance aux IDPs**

Chaque partenaire a donné sa programmation pour la période. Il s’agit :

**ACF** : assistance alimentaire au profit de 550 ménages IDPs pour un montant de 35 000 FCFA par mois pendant 6 mois dans la région de l’Est. Dans la Tapoa, Action Contre la Faim dans le cadre du programme RESIANE a programmé faire une distribution d’argent de 20000fcfa/ménage pendant 4 mois pour 1300 ménages.

La Croix-Rouge compte intervenir sur les sites de Dablo et de Kelbo sur 400 bénéficiaires de chaque site, soit sur 800 IDPs. Chaque bénéficiaire recevra un montant de 35 000 F CFA en une tranche pour couvrir les besoins de consommation d’un mois.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités, 200 ménages bénéficieront chacun de 60 000 F CFA dans la commune de Nagréongo en un paiement unique.

Un autre projet est en cours de formulation au niveau de la coopération belge.

FAO : Assistance à 10 000 ménages avec du transfert d’argent sans condition en raison de 35000 sur deux tranches au Nord, Centre Nord et Sahel.

Assistance à 740 ménages avec du transfert d’argent sans condition en raison de 35000 sur trois tranches au Nord, à l’Est et Sahel, et AcT sur deux mois en raison de 24000/Menages/mois.

PAM-FAO : 2 600 ménages seront bénéficiaires de l’opération AcT pour la récupération des sols au profits des déplacés. Au total, 137 ha de terre ont été récupérés et feront l’objet d’exploitation par les déplacés et les hôtes.

Le groupe a invité les acteurs à mieux communiquer et se concerter afin que d’autres partenaires puissent poursuivre les interventions dans les communes de Kelbo, Dablo et Nagréongo après l’intervention de la croix rouge qui couvrira un mois de consommation. En outre, les ONGs utilisant des montants de transfert différents de celui du plan de réponse devront documenter leur méthode de calcul du coût.

**Matrice 4W / Dashboard** : le CaLP avec l’appui de HDX a initié une plateforme appelé « Dashboard » qui présente de manière synthétique les interventions en transferts monétaires pour les pays de la sous-région. Malheureusement, le Burkina Faso ne ressort pas dans le 1er Dash Board publié, la matrice 4W du Burkina n’ayant pas été transmise à HDX. Engagement a été pris au niveau de chaque organisation de renseigner ses données dans une matrice qui sera initié par Michel et les données seront compilées et transmises au CALP. Cela afin que les informations du Burkina Faso soient publiées au 2ème Dash Bord.

Le CalP encourage le Burkina Faso à se lancer dans le processus de formulation du Panier Minimum de Dépenses (MEB), un indicateur qui permet de proposer un montant nécessaire pour un ménage pour lui permettre de couvrir l’ensemble de ses besoins. L’initiative déjà prise sous le leadership du PAM de formuler le MEB IDPs est à saluer. Cependant, le CWG travaillera avec l’appui du CaLP pour une meilleure implication de l’ensemble des acteurs à ce processus de formulation du MEB. Des discussions sont en cours avec les ONGs parties prenantes et les structres étatiques pour voir dans quelle mesure le processus peut être déclenché.

**Information/divers**

Les points de divers abordés sont les suivants :

* L’élaboration d’une fiche de capitalisation des bonnes pratiques de transfert monétaire de soudure proposée par Action Contre la Faim et FAO ;
* Participation de la FAO et de Save the Children à l’atelier de renforcement des capacités sur les nouveaux modules de base en Transferts Monétaires du CaLP, préalable à la formation des formateurs certifiés, session tenue à Dakar du 27 au 31 mai 2019. Un plaidoyer a été fait pour une formation des acteurs du Burkina Faso sur la thématique.
* Outils de suivi du plan de réponse : un outil a été développé pour le suivi de la mise en œuvre du plan de réponse par le SE-CNSA avec l’appui de Michel du Fonds Fiduciaire de l’UE.

La Coopération Allemagne entend accentuer son appui sur les questions alimentaires et la gestion des conflits au Burkina Faso et au Mali à travers la modalité transfert monétaire. Pour ce faire, un bureau d’étude a été recruté pour faire l’étude de faisabilité pour la mise en route de ce Financement Additionnel. Le montant de l’appui s’élève à 20 millions d’Euros par an pendant 5 ans pour chaque pays (Burkina et Mali). Le consultant commis à l’étude de faisabilité demande la contribution des acteurs pour la réussite de l’étude en mettant à leur disposition toute informations et/ou documentations qui lui permettraient de mieux comprendre la thématique afin de faire des propositions adéquates.

**Date de la prochaine réunion : le 9 août 2019 à la FAO, à 9 heures**

**Annexes**

* Liste de Présence

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Nom et Prénoms** | **Structures** | **Email** | **Contacts** |
|  | POODA Inoc | SE-CNSA | [inocpooda@yahoo.fr](mailto:inocpooda@yahoo.fr) | 70 13 43 75 |
|  | SAWADOGO Harouna | SP/CNPS | [sawadogoharouna79@yahoo.com](mailto:sawadogoharouna79@yahoo.com) | 71 75 62 00 |
|  | PARE/TIENDREBEOGO Lydie | SP/CNPS | [lydie.tiendrebeogo@yahoo.fr](mailto:lydie.tiendrebeogo@yahoo.fr) | 70 57 72 74 |
|  | OUEDRAOGO Boureima Lionel | FAO | [Boureima.ouedraogo@fao.org](mailto:Boureima.ouedraogo@fao.org) | 70 28 83 68 |
|  | YAMEGO Sibiri François | Action Contre la Faim | [rddsameadj@bf-actioncontrelafaim.org](mailto:rddsameadj@bf-actioncontrelafaim.org) | 74 60 61 27 |
|  | Michel SAVEL | FFU Resilence | [coordonateur.interconsortiaffu@gmail.com](mailto:coordonateur.interconsortiaffu@gmail.com) |  |
|  | GUIGMA Jacques | SE-CNSA | [guijaki@yahoo.fr](mailto:guijaki@yahoo.fr) | 73 44 43 70 |
|  | HIEN SOMBIE Hortense | Croix Rouge | [hsombie@croixrougebf.org](mailto:hsombie@croixrougebf.org) | 70 25 48 44 |
|  | A. Elena DELIS- TELLA | Banque Mondiale | [eldetel@gmail.com](mailto:eldetel@gmail.com) | 75 26 19 20 |
|  | SANKIMA Jocelyne | CRB | [jsankima@croixrougebf.org](mailto:jsankima@croixrougebf.org) | 70 81 76 27 |
|  | TRAORE M. Etienne | SE-CNSA | [traoreetienne73@yahoo.fr](mailto:traoreetienne73@yahoo.fr) | 70 03 92 99 |
|  | ZERBO Soimbou | SE-CNSA | [soimbouzerbo@yahoo.fr](mailto:soimbouzerbo@yahoo.fr) | 70 42 11 48 |
|  | BADOLO Celestin | Consultant | [zhelnevo@gmail.com](mailto:zhelnevo@gmail.com) | 71 39 27 23 |
|  | OUEDRAOGO Sayouba | SE-CNSA | [ouedsay29@yahoo.fr](mailto:ouedsay29@yahoo.fr) | 78 32 95 62 |
|  | SANON Pierre Paul | SE-CNSA | [sanpipau@haotmail.com](mailto:sanpipau@haotmail.com) | 70 03 33 99 |